



PROJETS À LA LOUPE

CHAMPS DE JUSTICE

Rencontre avec Christian Gentileau

Président de l'association

L'association Champs de Justice vise à créer un lieu dédié à l'histoire récente de la justice dans l'Ouest de la France au travers de quelques grands procès depuis 1789 et de ses expressions (Chant, théâtre, cinéma, croquis, ...)

Pour aider le grand public à comprendre le fonctionnement de la justice, à le démystifier, à le rendre plus proche de chaque citoyen/citoyenne. Pour réfléchir aux évolutions de la justice : hier, aujourd'hui et demain et en Europe.

Pour faire toucher du doigt toute l'importance de la justice dans les différents domaines de la vie quotidienne.

Propos recueillis par le Campus des Solidarités, le 4 février 2022



L'intuition d'une empreinte particulière des événements judiciaires

« J'avais eu l'impression en arrivant à Rennes, que le monde de la justice avait une présence toute particulière et une importance forte dans son histoire... sans que n'existe de lieu de mémoire. Lorsqu'a eu lieu par exemple l'incendie du Palais de Justice, les Rennais ont manifesté un attachement très fort à ce lieu emblématique. Rennes est aussi la ville où s'est déroulé le second procès Dreyfus, le premier d'une longue série de procès très importants politiquement. La première fois que j'ai présenté ce projet à Mme Appéré elle m'a dit « Rennes est en effet une ville de robes ». Il y a ces institutions, ce passé du Parlement, des grands procès historiques et aujourd'hui nous avons bien entendu la Cour d'Appel, l'école des avocats, une association des historiens du droit à Rennes 1, et un certain nombre d'associations étudiantes. »

Une idée en 2 axes, qui a pris autour d'un café culturel

« Champs de Justice s'est créée il y a 6 ans, suite à un café culturel que j'avais organisé dans le cadre des Etats Généraux de la Culture. Nous avons proposé le thème d'un lieu de mémoire autour de la Justice à Rennes. Nous étions une petite dizaine à l'issue de ces échanges à vouloir créer une association.

Nous sommes partis sur 2 objectifs :

- Rapprocher la justice des citoyens par des actions de médiation culturelle
- Proposer un lieu qui matérialise cette importance de la Justice à Rennes

Rapidement nous avons saisi l'opportunité de la prison des hommes du quartier Jacques Cartier, qui a été démenagée à Vezin. Ces bâtiments nous ont semblé susciter un grand attrait pour le public. Notamment à l'occasion d'une soirée Dazibao, qui a réuni plus de 7000 personnes. Les réactions diverses des personnes ont dévoilé toute l'ambiguïté de ce type de lieu. Certains trouvaient ça magnifique, d'autres étaient offusqués qu'on fasse la fête dans un lieu d'enfermement, surtout quand y avaient vécu ou y était passé un de leurs proches, en tant que personnel de la pénitencière ou personne détenue. »

Faire revivre des grands procès pour sensibiliser le grand public

« Nous avons démarré par de la sensibilisation en saisissant les occasions que nous apportait l'actualité : la sortie d'un film sur la Jégado (1), une soirée de projection autour du naufrage de l'Amoco Cadiz (2), pour laquelle nous avons organisé la présence du réalisateur du film et la venue d'avocats du cabinet de Corinne Lepage et Christian Huglo ayant, à l'époque, défendu les maires bretons à Chicago pour le premier procès écologique contre une multinationale de droit américain.

La première édition ayant eu un peu d'envergure, a été le colloque « Femmes et Justice », organisé en 2019 au Parlement de Bretagne, avec le soutien du Barreau de Rennes, de la Ville, du Parlement de Bretagne, notamment. Nous continuons depuis sur cette lancée événementielle autour de procès historiques. »

Une équipe de citoyens de tous horizons

« Champs de Justice n'est pas une émanation des milieux de la justice en particulier mais s'est montée autour d'un collectif citoyen. Il y a quelques anciens travailleurs sociaux, qui ont œuvré auprès de la Protection de l'Enfance. Une avocate est adhérente de l'association mais ce n'est pas la démarche de l'ensemble des membres. L'équipe a évolué depuis le début, sur 2 aspects : depuis que nous nous sommes focalisés sur Jacques Cartier, des personnes intéressées par l'histoire des lieux nous ont rejoints. Et on compte aussi désormais des habitants, intéressés par ce bâtiment vide et la manière dont il pourrait reprendre une autre vie dans ce quartier. »

(1) Hélène Jégado est une célèbre empoisonneuse bretonne au XIX, jugée à Rennes et exécutée en 1852.

(2) Amoco Cadiz : pétrolier américain ayant fait naufrage et provoqué une marée noire sur les côtes bretonnes en 1978.

LE PROJET ASSOCIATIF : DONNER LES CLEFS DE COMPRÉHENSION DE LA JUSTICE FRANÇAISE

Pourquoi ce nom « Champs de Justice » ?

« Le terme de Justice renvoie d'une part au droit et à son évolution. Mais aussi à la Justice en tant qu'institution dont on veut donner à voir le fonctionnement, les métiers, le domaine des peines et de l'enfermement. Et enfin, une autre acception de la justice concerne la valeur démocratique, en tant que contre-pouvoir indispensable pour l'équilibre et le bon fonctionnement de notre société.

Et nous nous sommes appelés « Champs » de Justice, parce qu'un champ, c'est un espace ouvert sur l'extérieur. Et nous voulions pouvoir partir du monde de la justice, pour nous intéresser à divers domaines de la vie sociale et citoyenne. »

Un projet pédagogique autour de parcours de médiation sur les grands procès

« Notre projet pour la prison Jacques Cartier est d'en faire un lieu de compréhension de la Justice. Notre projet ne cherchera pas à sacraliser ce lieu d'enfermement. Au-delà de son histoire, on veut montrer la vie, l'expérience des personnes qui y ont séjourné ou travaillé.

L'idée de parcours nous semble pertinente pour que ces notions soient accessibles à tous publics. Le principe est de s'arrimer à de grands procès dans divers domaines : droit du travail et santé (comme les procès de l'amiante), femmes, histoire et racisme (procès Dreyfus), etc.

Nous souhaitons rendre les contenus les plus vivants possible, jouer sur l'interactivité. La transmission s'organisera autour de grands procès, avec des documentations interactives, des éléments ludiques et pédagogiques. Nous ne voulons surtout pas créer un espace mémorial avec des documents que personne ne lit vraiment. Cette partie existera en espace bibliothèque pour des chercheurs par exemple.

A l'occasion des 40 ans d'abolition de la peine de mort, nous voulions faire un événement grand public. La Ville de Rennes nous a incités à réaliser une exposition sur les murs de Jacques Cartier où ont été guillotonnées deux personnes. On l'a élargie avec des événements :

- La projection-débat d'un film documentaire de Catherine Rechard **(1)** tourné lors du déménagement des détenus et personnel vers la prison de Vezin.
- La représentation théâtrale adaptée du livre de Victor Hugo « Le dernier jours d'un condamné ».
- Un procès fictif organisé par l'association étudiante de la Faculté de droit, S'éveiller. Ils ont rejoué celui de Patrick Henri, qu'ils ont appelé le procès de la peine de mort.
- Notre exposition mettait en lumière des arts graphiques différents : de la photo, des œuvres du musée des Beaux-Arts, des Champs libres, de la bande dessinée, du dessin... On a trouvé des ressources locales et porté une attention esthétique et une ambition artistique. »



(1) Documentaire « Le déménagement », de Catherine Rechard (Candela production). Le film de 2013 montre les détenus évoquant, face caméra, leurs conditions de vie, leurs attentes et leurs angoisses, avant et après le déménagement à la prison de Vezin.

LE PROJET ASSOCIATIF : DONNER LES CLEFS DE COMPRÉHENSION DE LA JUSTICE FRANÇAISE (SUITE)

« On a du retard en France par rapport à la muséographie anglo-saxonne beaucoup plus vivante. »

Notre idée est par exemple que le gymnase actuel à l'intérieur de l'enceinte de l'ancienne prison, soit réaménagé en salle d'audience pour que puisse s'y dérouler des reconstitutions de procès ou des procès improvisés à vocation pédagogique. Les visiteurs pourraient y jouer les rôles d'avocats, juges, témoins, etc. C'est très instructif pour des scolaires par exemple du point de vue de la connaissance du système judiciaire, de cette arène particulière, des techniques d'art oratoire, et permettre une certaine prise de conscience de la portée du droit et des règles de vie en société.

Voilà notre principe pour avancer vers l'espace dédié à la Justice et ses relations aux citoyens. »

Une Maison des droits et de la Justice

« Nous avons le souhait d'ouvrir sur ce futur lieu une Maison de la Justice, qui offrirait des services juridiques divers pour les citoyens. Cette partie est entièrement à monter avec des structures existantes (les permanences d'avocats, la clinique du droit, les associations étudiantes de la Fac de Droit par exemple, des associations d'insertion et d'accompagnement des ex-détenus...). Il s'agirait d'un Pôle ressources et orientation pour les citoyens. »



HORIZONS POUR LA MISE EN PLACE DU LIEU DE LA JUSTICE À RENNES

Des études inspirantes sur la prison Jacques Cartier

« Deux études ont été menées il y a 10 ans par le Cabinet Tandem à Lille pour la reconversion de l'ancienne prison Jacques Cartier. La première était une commande de la Ville de Rennes et de la Pénitenciaire qui souhaitait y conserver à l'époque certains services malgré le déménagement des détenus et personnels à Vezin (comme la DPJJ (1)). Et la DRAC (2) a ensuite commandé une autre étude à ce même cabinet avec la contrainte de conserver un maximum de bâtiments historiques.

Avec leur autorisation, nous avons pu utiliser certains de leurs visuels pour imaginer notre projet.

Deux étudiants de l'Ecole d'Architecture de Rennes ont par ailleurs spontanément présenté en projet de diplôme une réhabilitation de l'ancienne prison Jacques Cartier en un musée de la Justice. Et le résultat est très intéressant et proche de ce que nous aimerions concrétiser. »

(1) Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse

(2) Direction Régionale des Affaires culturelles

HORIZONS POUR LA MISE EN PLACE DU LIEU DE LA JUSTICE À RENNES (SUITE)

Les prochaines étapes autour de la réhabilitation de la prison Jacques Cartier

« Nous en sommes tout au début. La première étape a été amorcée par la Ville de Rennes qui a racheté le bâtiment en septembre 2021. C'est un projet à vocation immobilière qui était visé à l'origine, mais la Pénitentiaire s'y opposait et escomptait un usage plus en lien avec l'histoire du lieu, qui conserve en partie ce bâtiment historique. Rennes Métropole a voté un crédit de 21 millions sur 5 ans pour la transformer.

La prochaine étape assez technique sera sans doute le lancement des études préalables de base, sur les matériaux, les bâtiments, les sols et sous-sols. Rennes métropole s'est donné comme horizon d'avoir déterminé le contenu d'ici la fin de sa mandature, dans 4 ans. »

La place des associations dans les étapes de réhabilitation

« On nous a laissé entendre que nous serions associés, parmi un collectif d'autres structures, car l'espace est immense. Un cahier des charges sera établi par la commission d'élus qui vient d'être mise en route à Rennes Métropole sous la responsabilité de Tristan Lahaye.

Ils voudraient que ce soit dans une approche participative, sur le modèle de l'Hôtel Pasteur (1). Nous faisons partie des acteurs consultés pour le moment. D'autres y voient une Maison des Femmes, une résidence d'artistes... ce sont des projections très diverses mais rien qui ne pourrait cohabiter."

(1) L'Hotel Pasteur est un bâtiment historique à Rennes, qui a été réhabilité à l'issue d'un projet architectural et sociétal participatif. Il réunit aujourd'hui en un lieu, une école maternelle, un édulab et un hôtel à projets.

CHAMPS DE JUSTICE DANS LE PAYSAGE ASSOCIATIF RENNAIS

Nous avons rejoint le collectif Prison, composé d'une dizaine d'associations rennaises : Enjeux d'enfants, les Petits Frères des Pauvres, Brins de soleil, des aumôneries, des associations de visiteurs de prison. L'idée est de nourrir des échanges avec eux.

Elles ont des approches différentes, fonctionnent dans des sens parfois divers mais sont amenées à travailler ensemble. A travers les colloques que nous organisons, comme le prochain sur « Enfance et Justice » à Askoria le 1er mars 2022, nous jouons ce rôle de rapprocher des expériences et points de vue complémentaires. Ce qui se passe en Ille-Et-Vilaine est unique en France. Quand on travaille avec le collectif Prison Rennes, on voit que chacun a son domaine, ses publics (ex-détenus, visiteurs, etc.) et on sent qu'il manque du lien entre ces acteurs...

Mais nous ne sommes pas une association militante, même si nous entretenons de bonnes relations avec des structures plus militantes. Nous ne sommes pas pour autant dans la sacralisation de la Justice. On pourra être amenés à faire à un moment ou un autre un événement particulier qui montre aussi des erreurs judiciaires, qui met en lumière le rôle des lanceurs d'alerte, mais ce sera autour de procès historiques ou contemporains, et sans casquette militante.

Notre projet de médiation vise à favoriser l'harmonie sociale. Nous pensons que ce sont des actions qui peuvent aider au vivre ensemble. Ça rejoint le slogan « Vivre en intelligence » de la Ville de Rennes par exemple !